



Hommage au Maréchal de Lattre

En 2012, la Fondation a commémoré le 60^{ème} anniversaire de la mort du maréchal de Lattre, survenue le 11 janvier 1952. La Fondation a tenu à lui rendre un vibrant hommage en évoquant sa dernière mission, l'Indochine, par un livre dû à la plume de M. Gilles Bonnier et par une exposition inaugurée, à Paris, le 16 février 2012.

Le maréchal de Lattre, nommé Haut-commissaire et Commandant en chef en décembre 1950, accomplit un retournement spectaculaire au cours de l'année 1951. Il remporte victoire sur victoire. Il développe une énergie de tous les instants pour construire le nouvel Etat vietnamien. Il fait comprendre au monde la réalité d'un conflit qui s'inscrit, de fait, dans la guerre froide.

L'appel au combat lancé à la jeunesse vietnamienne, prononcé à l'occasion de la distribution des Prix du lycée Chasseloup-Laubat, le 11 juillet 1951, constitue, comme l'a écrit Pierre Schoendoerffer, « un hymne à toutes les valeurs sur lesquelles de Lattre a fondé sa vie : l'honneur, le sens du devoir, l'engagement ». Il a valeur de testament.

Le préfet Landouzy, ancien élève du lycée Chasseloup-Laubat et administrateur de la Fondation présente dans un brillant article l'hommage qui clôt l'année anniversaire.

Après la mort de son mari la maréchale de Lattre crée en 1954, avec l'appui de l'Etat, la *Fondation Maréchal de Lattre*. Reconnue d'utilité publique en 1955, la Fondation continue d'agir dans les voies tracées par son illustre fondatrice.

Bonne et heureuse année à tous.

Général de CA (2s) A. Sciard, F. de Saint-Aubin et
les Membres du Bureau National

Le 11 juillet 1951,
le général de Lattre, Haut-commissaire et
Commandant en chef en Indochine,
préside la distribution des Prix
du Lycée Chasseloup-Laubat, à Saïgon



*Le général de Lattre félicite un jeune Vietnamien
pour l'excellence de son travail*

CÉRÉMONIES À LA MÉMOIRE DU MARÉCHAL DE LATTRE

à Paris

le vendredi 11 janvier

Ravage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à 18 h 30
(rassemblement sous la voûte à 17 h 45)

le dimanche 13 janvier

Messe à 11 heures en la chapelle de l'Ecole militaire

APPEL À LA JEUNESSE - Discours du général de Lattre,

Lorsque je le fréquentais comme élève en 1948, 1949 et 1950, le lycée Chasseloup-Laubat, à Saïgon, était l'un des plus beaux, construits par la France.



Lycée Chasseloup-Laubat : cour intérieure

Sans autre mission que la volonté d'apprendre, il accueillait depuis 1874, dans un cadre harmonieux et verdoyant plus de 2000 élèves, garçons et filles, Français de Métropole et d'Indochine certes mais aussi et surtout des jeunes Vietnamiens, dont les parents étaient soucieux de les voir faire les meilleures études possibles. Son corps professoral était remarquable. Il dispensait des cours magistraux de toute première qualité, comparables à ceux des grands établissements scolaires parisiens. La discipline y était librement consentie. Le respect dû aux maîtres allait de soi. Les succès aux examens nationaux étaient nombreux. Moi-même, comme élève d'une classe où étaient enseignés, outre le français, le latin, le grec et deux langues vivantes, sans oublier les mathématiques, je constatais que les meilleurs étaient souvent mes camarades vietnamiens, qui de plus apprenaient le chinois. Sans cesse, je m'émerveillais de leurs capacités de travail, de mémoire, d'analyse et de leur soif permanente d'apprendre tout ce qui était possible jusqu'au moindre détail.

En ces années de la première guerre d'Indochine, l'étonnant était que la paix régnait dans le lycée.

Avec mes camarades vietnamiens, je ne parlais pas du conflit qui déchirait de plus en plus les trois Ky du Vietnam, le Laos et le Cambodge. Le terrorisme était exclu de nos conversations, même lorsqu'il frappait non loin des portes du lycée et que nos aînés mouraient les armes à la main, en défendant leurs idéaux de liberté et leurs drapeaux.

Pourtant, personne n'était dupe. Je connaissais ceux qui soutenaient notre armée pour défendre leur pays contre l'emprise dictatoriale du communisme, tout comme les autres qui ne disaient rien mais n'en pensaient pas moins. Le silence était le prix d'une hypocrisie générale, singulièrement de la part des seconds. La parole restait servile, mais non les murs qui bruisaient des moindres racontars.

C'est dans ce contexte très particulier que le général de Lattre, Haut commissaire et Commandant en chef de notre armée, tint à venir, lui-même, au lycée Chasseloup-Laubat, le 11 juillet 1951. Il voulait s'exprimer au nom de la France et du Monde libre, avec l'autorité que lui seul pouvait avoir. Il le fit dans un mémorable discours. Il entendait expliquer le sens de cette guerre d'Indochine, que certains considéraient encore comme une guerre coloniale, et



condamner l'attentisme de ceux qui refusaient de s'engager pour la défense de la Liberté et de leur Patrie.

Ce discours est exceptionnel. Il est l'un des plus remarquables que je connaisse, à l'égal des meilleurs qui furent prononcés pendant la Seconde guerre mondiale par le général de Gaulle et Winston Churchill.

D'abord, c'était un acte courageux. En montant, sans une particulière protection, sur une estrade au vu de tout son auditoire de jeunes Vietnamiens, le général de Lattre s'exposait à un acte terroriste. C'était une évidence pour chacun. La mort du général Chanson, commandant les forces du Sud-Vietnam, lâchement assassiné à Sadec avec le gouverneur vietnamien de la région, le 31 juillet 1951, en fournit une preuve supplémentaire. Mais, tous ses soldats, savaient que leur général ne connaissait pas la peur, qu'il aimait s'adresser à la jeunesse, qu'il parlait toujours clair et net pour convaincre les hésitants, les tièdes et les mous. Mieux que tout autre aussi, le général de Lattre ressentait la nécessité de s'exprimer sur le sens de cette guerre d'Indochine.



Ce discours fut ainsi la meilleure explication de l'ardente obligation pour les jeunes Vietnamiens de s'engager dans une guerre que la France tenait à mener au côté du Vietnam libre.

Les paroles mêmes du général de Lattre qui s'adressait directement aux lycéens vietnamiens du lycée Chasseloup-Laubat étaient sans ambages. Elles ont gardé toute leur force et, en dépit des années écoulées, elles doivent résonner encore dans les oreilles de ceux qui les ont entendues. En voici quelques trop rares extraits :

« Il vous faut admettre que vous arrivez à l'âge d'homme à l'heure où l'existence même de votre pays est en jeu. Il vous faut comprendre que le Vietnam, parce qu'il est indépendant, est le maître de son destin, et que la jeunesse du Vietnam, parce qu'elle est la jeunesse, en est responsable.

Vous qui avez reçu l'héritage de centaines de générations d'hommes, regardé l'homme se développer à travers son histoire

dans une aspiration continuelle à la justice et à la liberté, ne sentez-vous pas maintenant en vous un grand idéal, le goût d'une certaine qualité humaine, l'exigence de la dignité de l'homme, la volonté d'un régime social qui lui permette son libre épanouissement. Vous savez que toutes ces valeurs dont le culte est commun à l'Orient et à l'Occident, sont l'enjeu de la lutte qui se livre aujourd'hui dans le monde. Comment ne voudriez-vous pas les défendre en même temps que votre pays ? Vous, la jeunesse intellectuelle du Vietnam, qui seriez les premiers à souffrir des techniques d'aviation

au lycée Chasseloup-Laubat, le 11 juillet 1951

ment du communisme, vous devriez être les premiers à en protéger votre pays.

Le Vietminh vous trompe. Depuis plus de cinq ans, drapé dans un nationalisme éclatant comme un habile torero dans sa cape de lumière, le Vietminh joue un jeu féroce contre le vaillant peuple de ce pays.

Le Vietnam sera sauvé par vous. Jeunes hommes de l'élite vietnamienne auxquels je me sens attaché comme à la propre jeunesse de mon pays.

Faites l'Armée nationale ! L'Armée nationale est l'expression même de l'indépendance du Vietnam ; et le Vietnam sera d'autant plus indépendant qu'il aura une armée plus nombreuse, et je ne cesse de le dire, une armée encadrée par des officiers vietnamiens, qui relèvera progressivement l'armée française.

Cette indépendance, elle ne relève pas de la France, elle relève de l'élite du Vietnam.



Ce discours est aussi une leçon de morale et de courage. C'est ainsi que le général de Lattre n'hésita pas à dire devant ces centaines de lycéens vietnamiens :

« Soyons des hommes, c'est-à-dire : si vous êtes communiste, rejoignez le Vietminh ; il y a là-bas des individus qui se battent bien pour une cause mauvaise ; mais si vous êtes des patriotes, combattez pour votre patrie, car cette guerre est la vôtre. Elle ne concerne plus la France que dans la limite de ses promesses envers le Vietnam et de la part qu'elle prend à la défense de l'univers libre. D'entreprise aussi désintéressée il n'y en avait pas eu, pour la France, depuis les Croisades. Cette guerre, que vous l'ayez

voulu ou non, est la guerre du Vietnam pour le Vietnam. Et la France ne la fera que si vous la faites avec elle. »

De telles paroles eurent un effet retentissant. Par son verbe, le général de Lattre avait galvanisé les partisans du monde libre. Beaucoup de ces lycéens des classes terminales ou préparatoires aux grandes écoles, à qui le général de Lattre s'était adressé, n'hésitèrent plus à s'engager aux côtés de l'armée française. Nombreux furent ceux qui donnèrent alors leur vie pour la défense du Vietnam libre. De nouveaux succès militaires concrétisèrent vite les espoirs renaissants.

Six mois après, avec la mort du maréchal de Lattre le 11 janvier 1952, le vent de l'histoire tourna. Chacun connaît la suite jusqu'à la chute du camp retranché de Diên Biên Phu, le 7 mai 1954.



Le général de Lattre félicité par Tran Van Huu, premier ministre du gouvernement vietnamien

Quoi qu'il en soit, avec ce discours, marque d'un grand

orateur et testament d'un homme qui s'engagea jusqu'à l'extrême limite de ses forces pour la liberté d'un Vietnam ami de la France et qui donna tout avec la mort de son fils, le lieutenant Bernard de Lattre, sur le rocher de Ninh Binh le 30 mai 1951, le général de Lattre avait frappé les esprits et marqué de son empreinte l'Histoire.

Il avait su redonner espoir et faire comprendre pourquoi la France combattait en Indochine.

Une fois encore, pour le chef de "Rhin et Danube", l'essentiel était de *Ne pas subir*.

Bernard Landouzy
Ancien élève du Lycée Chasseloup-Laubat
Administrateur de la Fondation

Photos : collection Fondation Maréchal de Lattre

Vie de la Fondation



DÉCORATION

Le 26 octobre, au palais du Luxembourg, le général de CA (2s) André Sciard a remis à M. de Saint-Aubin les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.

*De gauche à droite :
le préfet Landouzy, le colonel Aguilera, le colonel Collomb,
le général Sciard, Mme Martineau-Burgalat, M. de Saint-Aubin
et le colonel Baudrais.*



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 29 novembre, le Conseil d'administration s'est tenu à la Maison des Associations du 7^{ème} sous la présidence du général Sciard.



M. le général de CA (2s) André Sciard

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres, le président a déclaré la séance ouverte à 14 h 30.

Dans une première intervention le secrétaire général a remercié, au nom de la Fondation, l'Association Nationale du Souvenir d'Afrique pour le don des documents photographiques, d'un exemplaire des six livres publiés par elle et de cent exemplaires de l'ouvrage *Honneur à l'Armée d'Afrique*.



MM. les colonels Collomb et Baudrais

Le colonel Baudrais, trésorier général, a ensuite présenté la situation de la Fondation au 30 septembre.

La Fondation n'échappe pas à la difficulté des temps. Ses ressources, constituées de dons, du reversement du 1/3 des recettes des Comités départementaux, de la subvention DMPA et de la vente

d'ouvrages, sont en constante diminution. La Fondation doit donc s'adapter.



De gauche à droite : Le colonel Aguilera, le colonel Collomb, Mme Martineau-Burgalat, le préfet Landouzy, le docteur Leniaud et M. Le Borgne (ONAC).

Dans son rapport moral, le secrétaire général a, en premier lieu, remercié la directrice et les personnels de la Maison des Associations du 7^{ème} pour leur disponibilité et leur serviabilité. Il a ensuite évoqué la proximité du dixième anniversaire de la disparition de la maréchale de Lattre. Il a rappelé que la Maréchale, née le 7 novembre 1906, s'était éteinte à 96 ans, le 3 juin 2003.

Poursuivant son intervention le secrétaire général a précisé que la

lettre d'information de la Fondation et les *documents pédagogiques* étaient disponibles, en libre reproduction, sur le site internet de la Fondation.



Le colonel de Miol-Flavard, M. Eric Barrault et M. Gilles Bonnier

Le secrétaire général a regretté que, faute de moyens financiers, les ouvrages de MM. Michel Gay et Bouchet de Fareins aient dû être publiés de façon indépendante. Il a félicité, au nom du général Sciard et des membres du Conseil d'Administration, les auteurs pour la qualité de leur travail et leur engagement au service de la Fondation.

Le secrétaire général a ensuite présenté les projets de quelques Comités départementaux pour 2013 avant d'annoncer le V^{ème} congrès des Présidents des Comités départementaux qui devrait se tenir vers la fin de l'année 2013.

En terminant son rapport moral, le secrétaire général a remercié, au nom du Président et des membres du Conseil d'Administration, tous les bénévoles de la Fondation qui, avec générosité et dévouement, la font vivre au quotidien.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré a adopté, à l'unanimité des membres présents et représentés, les modalités d'attribution des distinctions honorifiques du Siège et des Comités départementaux.

Après le traditionnel tour de table, le général Sciard a levé la séance à 17 heures.



Les membres du Conseil d'Administration et leur président, le général de CA (2s) André Sciard.

CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Le 5 décembre, Quai Branly, à Paris, les membres du Bureau National ont représenté la Fondation à la cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, présidée par M. Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants.



M. Kader Arif pendant son allocution

Le 11 novembre 2012, la Fondation a publié un communiqué, exprimant son incompréhension et son opposition totale face au choix de la date du 19 mars comme nouvelle journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Elle estime que c'est dans un esprit de respect des morts et d'apaisement des mémoires que la date du 5 décembre avait été choisie en 2003 comme journée nationale d'hommage aux Morts pour la France tombés en AFN de 1952 à 1962. Elle se déclare attachée à la date du 5 décembre.

Activités des Comités départementaux

COMITÉ DE L'AIN

Le 29 octobre, à Manziat, une réunion du Comité de Lattre 2013 s'est tenue autour de M. Bouchet de Fareins pour la préparation des cérémonies commémoratives du 70^{ème} anniversaire de l'en-



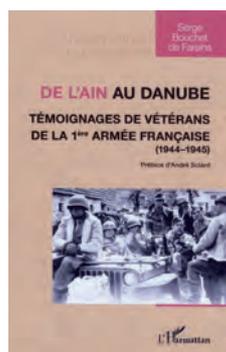
Stèle du terrain de l'Aigle, à Manziat

vol pour l'Angleterre du général de Lattre. Le député Michel Voisin et les maires des communes concernées ont apporté leur appui au projet. Diverses manifestations sont prévues à partir du 19 octobre 2013.



1- Devant Mme Esposito, maire d'Ambérieu-en-Bugey, à gauche, et un public nombreux, M. Bouchet de Fareins, évoque le parcours du Maréchal de Lattre. 2 : Plaque de la nouvelle Avenue Maréchal de Lattre

Par ailleurs, M. Bouchet de Fareins annonce la publication du livre : *De l'Ain au Danube*. Ce livre présente les témoignages d'Anciens de la Première Armée Française qui, dans les circonstances terribles de la Seconde guerre mondiale, se sont résolument engagés



pour redonner à leurs concitoyens honneur et liberté. Cet ouvrage, résultat de deux années d'enquête et d'interviews, est un hommage à ces hommes. Il est aussi, par les témoignages qu'il présente, un message d'ardeur et de courage adressé aux jeunes d'aujourd'hui.

D'ores et déjà le livre est disponible auprès des éditions L'Harmattan. N'hésitez pas à le commander chez votre libraire habituel !

COMITÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Le 21 octobre, le Lt-colonel de Miol-Flavard a co-présidé avec M. Ahmed Boualam une importante réunion de l'UNCSAFN des Bouches-du-Rhône. Plusieurs professeurs d'Histoire, partenaires du Comité départemental dans les actions de Mémoire, ont participé à la réunion consacrée aux « Accords » d'Evian et au sort des Harkis après 1962.

De gauche à droite : M. Michel Servès, M. A. Boualam, le Lt-colonel de Miol-Flavard et M. Donati, professeur d'Histoire.



Le 11 novembre, le Comité départemental a participé, dans de nombreuses communes du département, aux cérémonies commémoratives, notamment à Aix, Arles, Marseille, Salon de Provence, etc.



A Châteauneuf-les-Martigues, siège d'une délégation du Comité, son président, M. Michel Servès, a déposé une gerbe au nom du Président de la Fondation. Il était accompagné de Mme Lagrange, chancelier au lycée militaire d'Aix et membre du Comité départemental.



A Vitrolles, le président du Comité départemental, le Lt-colonel de Miol-Flavard, était accompagné de Harkis en tenue traditionnelle, dont M. Ahmed Boualam neveu du Bachaga Boualam et vice président du Comité départemental de la Fondation.

Dans son allocution, M. Loïc Gachon, maire de la ville a chaleureusement salué le Comité départemental de la Fondation. Il a également rappelé que la ville avait donné le nom de Maréchal de Lattre à l'une de ses avenues et celui du Bachaga Boualam à un rond-point.

Rappelons que le Bachaga Boualam est une figure symbolique de l'engagement et de la tragédie des Harkis. Héritier d'une grande famille de notables d'Algérie et fidèle à une tradition militaire remontant au début de la présence française en Algérie, il prend la tête d'une Harka dès 1956 dans l'Ouarsenis et combat sous le drapeau français comme tous ces soldats de l'Armée d'Afrique, issus des tribus d'Afrique du Nord qui participèrent au sein de l'armée française aux campagnes militaires, du Second Empire à la Deuxième Guerre Mondiale et en Indochine. Le bachagha était d'ailleurs officier dans l'Armée de Lattre.

En 1958, au début de la V^{ème} République il devient député d'Orléansville et ensuite vice-président de l'Assemblée nationale. Durant les combats contre le FLN, il perd 17 membres de sa famille. En mai 1962, directement menacé par le FLN, il se replie avec sa famille près d'Arles à Mas Thibert.

Jusqu'à sa mort, en 1982, il dénonce l'abandon des Harkis et les massacres dont ils ont été victimes à la fin de la guerre d'Algérie et se bat pour résoudre les problèmes qu'ont connus les Français Musulmans repliés en métropole.



Le Bachaga à Mas Thibert dans les années 1960.

COMITÉ DE CÔTE-D'OR

De nombreuses activités du Comité départemental ont ponctué le dernier trimestre 2012. On peut retenir parmi elles :



Le 9 septembre, dans le cadre de Tal en loisirs, le Comité a présenté sur son stand ses missions et ses actions.

Le lendemain, 10 septembre, le Comité s'est réuni sous la présidence de

Mme Cornu et M. Menut, maire de Talant, conseiller général, devant le stand du Comité départemental.

Activités des Comités départementaux

Madame Cornu afin de préparer les manifestations d'octobre.

Le 11 septembre, Madame Cornu a rappelé l'histoire du 1^{er} Bataillon de Choc à l'occasion du 68^{ème} anniversaire de la libération de Talant et de Dijon par des éléments de la Première Armée Française.



Sur les lieux des combats, Mme Cornu évoque le 1^{er} Bataillon de Choc.

Le 23, à Dijon, le Comité départemental a participé au Grand déj, permettant ainsi à de nombreux visiteurs de découvrir les missions et les activités du Comité départemental.



Dans le cadre des commémorations du 60^{ème} anniversaire de la mort du maréchal de Lattre le Comité départemental a présenté du 4 au 16 octobre une importante exposition à l'Espace Brassens à Talant. Inaugurée le 4 octobre, par M. Pascal Mailhos,

préfet de la Région Bourgogne, préfet de Côte d'Or, l'exposition était constituée de panneaux prêtés par le musée de Mouilleron-en-Pareds, de photos, affiches, revues, livres, lettres authentiques. Par ailleurs, le musée de Turckheim avait mis à la disposition du Comité, pour le temps de l'exposition, un stick du maréchal de Lattre, une tenue d'été et un képi.



Mme Cornu présente à M. Pascal Mailhos, préfet de la Région Bourgogne, préfet de Côte d'Or, la vitrine où se trouvent des effets personnels du maréchal de Lattre.

Parallèlement, une lecture-spectacle, réalisée par la compagnie théâtrale talantaise, *Le Rocher des Dom*, a évoqué de façon saisissante la vie de Jean de Lattre de Tassigny.



① Lecture par la comédienne Laurence d'un texte de Madame de Lattre évoquant sa rencontre avec son futur mari

② Evocation par le comédien Sylvain de la bataille des Vosges au cours du terrible hiver 1944

Le 6 octobre, un rallye historique, dont le départ a été donné à Talant par le maire de la commune, M. Menut, a conduit les 9 équipages jusqu'à Vougeot, à 19 km au sud de Dijon.



Le 18 octobre, à Dijon, conférence de M. Maurice Eisenchteter sur le thème : **Opération Torch : Général de Gaulle contre amiral Darlan.**

Le 26 octobre, Mme Cornu et Mme Jacqueline Pierrat, présidente de l'Association Rhin et Danube de Côte-d'Or, se sont rendues sur le plateau de VOO TV, chaîne de télévision locale de l'agglomération dijonnaise, pour évoquer leurs missions et leurs activités.



M. Pierre Pagny, professeur émérite (Paris Sorbonne), pendant sa conférence

Enfin, le 29 novembre, le Comité a organisé à Dijon une conférence prononcée par Pierre Pagny sur le thème : *Les guerres en Afghanistan.*

Par ailleurs, le Comité a été endeuillé par la disparition de deux de ses membres : Mme Madeleine Chêne et M. Pierre Gounand. Un hommage leur sera rendu lors de la réunion du Comité le 20 janvier 2013.

COMITÉ DE GIRONDE

Le 11 novembre, à Bordeaux, à l'initiative du Comité départemental que préside M. Chariéras, des élèves de Première et de Terminale du Lycée Camille Julian ont participé aux cérémonies du 11 novembre.

Deux élèves ont lu, l'un l'ordre du jour du maréchal Foch et l'autre, le message du Président de l'UDAC, absent pour raisons de santé. Plusieurs autres élèves ont été associés au dépôt de gerbes.

Lors de la réception en préfecture, à l'issue de la cérémonie, les élèves ont été présentés à M. Delpuech, préfet de la région aquitaine, préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud Ouest, préfet de la Gironde, qui les a chaleureusement félicités.



COMITÉ DE INDRE-ET-LOIRE

Le Comité départemental, que préside M. Folcher, a participé le 5 décembre, place Anatole France à Tours, à la cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. M. Folcher a déposé, au nom du général Sciard, la gerbe de la Fondation Maréchal de Lattre.

Par ailleurs, le Comité poursuit ses activités d'éducation à la citoyenneté des jeunes générations auprès de 400 collégiens et lycéens du département dans le cadre de la préparation à la Journée Nationale des Réserves 2013.

COMITÉ DE LA MAYENNE

Dans le cadre des missions de la Fondation et du dispositif « Défense 2^{ème} chance », le Comité départemental, présidé par le Lt Albert Toquer, apporte son concours à l'**Établissement public d'insertion de la Défense (EPIDE)** pour l'information et le recrutement de jeunes concernés par son projet pédagogique.

Salle d'ordinateurs dans un centre de l'EPIDE



Ainsi à Laval et dans d'autres communes du département une campagne d'affichage a été lancée le 21 décembre. Des permanences volantes sont organisées afin de rencontrer, dans leur quartier, des filles et des garçons de 18 à 25 ans, sans qualification ni emploi et en situation de retard ou de difficulté sur le plan scolaire. Lors de ces permanences un bilan de leur situation est élaboré et des conseils leur sont donnés pour préparer leur dossier d'inscription dans un centre de l'EPIDE, notamment dans celui de Combrée, situé entre Rennes et Angers.



Centre de Combrée

Le Comité départemental agit pour favoriser, à son niveau, l'insertion sociale et professionnelle de jeunes venus de tous horizons.

COMITÉ DU RHÔNE

Le 11 novembre, M. Derouet a représenté le Comité départemental, en sa qualité de vice-président, aux cérémonies de Bron commémorant le 94^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Le 14 novembre, M. Teullet, président du Comité départemental, et M. Derouet ont honoré de leur présence la réouverture du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon. Le Comité départemental encourage et soutient la visite de scolaires du CHRD et en particulier de son exposition permanente : "Lyon dans la guerre".



M. Teullet, M. Moro et Mme Demontès

Le 18 novembre, à Saint-Fons, en présence de Mme Demontès, sénatrice-maire, M. André Moro, ancien de la Première Armée française, a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur. A l'issue de la cérémonie, M. Teullet a remis à M. Moro, au nom du général de CA (2s) André Sciard, la médaille d'Honneur de la Fondation pour son constant et généreux soutien au Comité départemental des Bouches du Rhône pendant de nombreuses années.

COMITÉ DE PARIS

Le 29 septembre, au Cercle National des Armées, M. Michel Gay, ancien d'Indochine, membre de l'académie de Provence, a présenté un montage filmographique sur la vie du maréchal de Lattre. Ce montage alterne photographies et extraits de films d'époque. Il est le résultat d'un important travail de recherche par



Après la projection du montage filmographique, M. Michel Gay répond aux questions de l'auditoire

M. Gay. Des copies du DVD sont disponibles auprès de M. Michel Gay (7, rue du commandant Maigre - 13200 Arles) au prix de 22 €, port compris. Joindre votre chèque à la commande.

Le 22 novembre, le Comité de Paris, en partenariat avec l'UNC 16^{ème}, que préside le colonel Dubarry, a organisé un voyage à Compiègne pour 31 élèves de seconde du lycée Passy Saint Honoré. Tout au long de la journée, les élèves ont pu dialoguer avec des Anciens Combattants.



La première visite les a conduits à découvrir les baraques du camp de transit et d'internement de Royallieu où plus de 50 000 prisonniers ont attendu pendant quelques jours ou plusieurs semaines leur départ vers les camps de la mort.

Très attentifs les lycéens répondent au questionnaire qui leur a été remis et qui leur permet d'optimiser la visite. Pour répondre, ils peuvent solliciter l'aide des Anciens Combattants qui les accompagnent.

Les élèves ont ensuite participé à une cérémonie de dépôt de gerbes au Mémorial de l'Internement et de la Déportation.



1- Dépôt de gerbe par le colonel Dubarry, président de l'UNC 16^{ème} et M. Sanchez., accompagnés de deux élèves.

2- Dépôt de gerbe par M. de Saint-Aubin et le colonel Lauzier, président du Comité départemental de l'Oise de la Fondation Maréchal de Lattre. A l'arrière-plan on distingue le drapeau du Comité de Paris porté par un élève de la classe.

Après un déjeuner très convivial à la Maison de l'Europe, les élèves et les Anciens Combattants se sont rendus à Rethondes. Ils ont visité la clairière de l'Armistice et le musée où est exposée une réplique du fameux wagon où fut signé l'armistice du 11 novembre 1918.



Après avoir vu le wagon de l'Armistice, les élèves et les Anciens combattants visitent les salles consacrées aux deux conflits mondiaux.



Photo souvenir devant la statue du maréchal Foch, maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne.

Activités des Comités départementaux

COMITÉ DES DEUX-SÈVRES

Le jeudi 18 octobre, le Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre a procédé à la remise du Prix d'histoire 2012, en partenariat avec le conseil général des Deux-Sèvres. Pour la deuxième année, le Comité s'est associé avec l'UDAC des Deux-Sèvres que préside M. Bernard Audusseau.

A la tribune : M. Pierre Lambert, préfet, au centre, entouré du président Bernard Fontaine, de M. Millet représentant



du Conseil général, de M. Tiquet, directeur des services de l'éducation nationale et M. Audusseau.

La cérémonie, organisée pour la sixième fois, s'est tenue dans l'ancienne salle des délibérations du conseil général.

M. le Lt-colonel (H) Bernard Fontaine, président du Comité départemental, a procédé à la remise des Prix en présence de M. Pierre Lambert, préfet des Deux-Sèvres, du Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale, du Représentant du conseil général, des Autorités militaires, des Présidents d'Associations patriotiques et des membres du Comité.



Les Prix ont été attribués pour l'excellence de la participation d'élèves de six collèges au rallye des collégiens, à l'opération des cadets de la Défense, pour des actions de mémoire ou dans le cadre du lien Armée-Nation.

1- Le préfet Pierre Lambert félicite Nathan Bonnet auquel il vient de remettre son Prix.

2- M. Tiquet, directeur des Services départementaux de l'Éducation Nationale, remet son Prix à Julie Boussonnière.

Un Prix spécial a été remis aux collégiens ayant obtenu la meilleure note d'Histoire au diplôme national du Brevet. Cette année, des élèves des séries professionnelles et technologiques ont également été primés.

La cérémonie s'est achevée autour d'un vin d'honneur offert par le conseil général.

COMITÉ DE LA VIENNE

A l'occasion du 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice de 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France, le Comité de la Vienne, que préside le Docteur Leniaud, a publié une monographie, qui reprend la 1^{ère} de couverture reprend du livre : *Jean de Lattre, maréchal de France : le soldat, l'homme, le politique*.*



Cette monographie a été largement diffusée auprès des Membres, des Amis et des sympathisants du Comité de la Vienne. Par cette publication le Comité départemental entend agir pour la Mémoire de Maréchal de Lattre et de tous les Combattants qui ont servi sous ses ordres pour la libération de la France et en Indochine.

* Livre disponible auprès du Comité départemental ou du Bureau National de la Fondation au prix de 25 €, port compris.

COMITÉ DE LA RÉUNION

Au cours de la cérémonie du 11 novembre au Tampon, le Lt-colonel Verde a remis les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à M. Paul-Emile Humbert, membre du Comité départemental de la Fondation. Le général de CA (2s) André Sciard et les Membres de la Fondation adressent à M. Humbert toutes leurs félicitations.



La Fondation Maréchal de Lattre vous propose :

- ◆ *Août 1944, le Général de Lattre libère la Provence*, éd. 2006 - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ *Automne 1944 - hiver 1945, le Général de Lattre libère l'Alsace*, éd. 2006 - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ *De Gaulle, de Lattre et la Résistance, la victoire de l'amalgame*, éd. 2007 - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ *Ceux du Maquis de Merry-Vaux (Yonne)*, éd. 2007 - Prix unitaire 20 €, port compris
- ◆ *Jean de Lattre, maréchal de France : le soldat-l'homme-le politique*, éd. 2008 - Prix unitaire 26 €, port compris
- ◆ *De Gaulle, de Lattre : destins croisés* au prix unitaire 8 € + 2 € de frais d'envoi forfaitaire
- ◆ *Honneur à l'Armée d'Afrique* - Ouvrage établi sous la direction du général de CA (2s) André Sciard
Prix unitaire 25 €, port compris
- ◆ La BD : *De Lattre et la Première Armée Française, 1944-1945* au prix unitaire 16 €, port compris
- ◆ *Le général de Lattre en Indochine, 1951 - une année de victoires*, éd. 2011 - Prix unitaire 25 €, port compris

• Pour tous ces ouvrages, commandes à adresser au Bureau National ou à votre Comité départemental •



La Lettre d'information est entièrement réalisée par des bénévoles

Impression : Groupe Lecaux Imprimerie - 01.45.78.50.60

MEMOIRE SOLIDARITE Avenir - La Lettre d'information de la Fondation Maréchal de Lattre
Maison des Associations du 7^{ème} - 4, rue Amélie - 75007 PARIS - Tél. 01 53 59 44 90 (jeudi après-midi) - Fax 01 45 50 22 86
Internet : www.fondationmarechaldelattre.fr/ • Contact : Fmldelattreparis@aol.com



Directeur de la Publication : M. le général de CA (2s) André Sciard, Président National. **Rédacteur en chef** : M. F. de Saint-Aubin, Secrétaire Général.
Membres du Comité de Rédaction : Mme E. de Saint-Aubin, M. le colonel Aguilera, M. le colonel Baudrais, M. G. Bonnier, M. le Lt-colonel Collomb, M. le Lt-colonel de Miol-Flavard.